

Vendredi 20 décembre 2019

## **Le département des Bouches-du-Rhône est placé en vigilance ORANGE «vagues-submersion»**

**Pierre Dartout, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, appelle à la plus grande prudence.**

Le département des Bouches-du-Rhône est placé en alerte ORANGE «vagues-submersion» ce vendredi 20 décembre 2019.

Météo France prévoit, en fin de matinée et cet après-midi, de fortes vagues de secteur Sud concernant le littoral. Les déferlements de ces vagues, associés à une surélévation du niveau de la mer peuvent générer des submersions sur les zones vulnérables du littoral, et vont contrarier l'écoulement des cours d'eau côtiers.

Le préfet appelle donc à la plus grande prudence et demande une attention particulière sur les routes ainsi que pour toutes activités à l'extérieur ou à proximité d'un rivage ou d'un cours d'eau.



**Devant les risques associés à cette alerte, Pierre Dartout rappelle les comportements à adopter :**

- Rester informé et à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels ;
- Ne pas prendre la voiture et reporter les déplacements ;
- Se soucier des personnes proches et vulnérables (personnes âgées, à mobilité réduite...) ;
- S'éloigner des cours d'eau et ne pas stationner sur les berges ou les ponts ;
- Ne pas sortir. S'abriter dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre ;
- Ne pas descendre dans les sous-sols et se réfugier en hauteur ;
- Ne pas s'engager ni en voiture ni à pied sur une route inondée ;
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école (ils y sont en sécurité) ;
- Noter les numéros utiles : le 112 ou le 18 pour les pompiers, le 15 pour le SAMU et le 17 pour la police ou la gendarmerie.

### CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône

[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) – [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr) – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)